

Europe : « Notre débat public doit sortir d'une forme de schizophrénie vis-à-vis du grand marché européen »

Pour les quatre signataires de cette tribune au « Monde », plutôt que de rivaliser d'europhobie, les politiques devraient reconnaître ce que le marché commun a apporté à nos entreprises, à nos emplois et à notre niveau de vie.

LE MONDE ECONOMIE | 24.03.2017 à 11h46 | Par Yves Bertoncini (Président du Mouvement européen-France et directeur de l'Institut Jacques Delors), Thierry Chopin (Directeur des études de la Fon...



Le 25 mars 1957, au Capitole, à Rome, les ministres des « six » signent les traités instituant la Communauté Economique Européenne (CEE) et la Communauté Européenne de l'Energie atomique (EURATOM) ASSOCIATED PRESS

[La signature du traité de Rome, le 25 mars 1957, a été l'amorce de la construction européenne. Mais aussi le début d'un grand malentendu. Trois tribunes, signées André Grjebine, Jean-Claude Trichet et par un collectif regroupant Yves Bertoncini, Thierry Chopin, Anne Macey et Denis Simonneau, reviennent sur soixante ans de débat européen].

TRIBUNE. Disons-le tout net : la défiance hexagonale pour le traité de Rome découle d'abord de notre aversion culturelle pour l'économie libérale et du fait que le « marché commun » n'est pas perçu comme un projet français. « *On n'a pas fait l'Europe pour faire un grand marché* » est un slogan entonné par la plupart de nos responsables politiques et de nos compatriotes.

Pour nous, Français, il s'est toujours agi de privilégier l'Europe politique, afin de nous réconcilier avec l'Allemagne, puis de construire une Europe puissance. Notre rejet du projet de Communauté européenne de défense en 1954 a cependant conduit les pays du Benelux à proposer leur propre voie, avec le soutien de l'Italie et de l'Allemagne : celle de l'intégration commerciale, lancée à Rome et progressivement mise en place au cours des décennies suivantes, avec une accélération marquée à l'horizon 1992 grâce à Jacques Delors.

Lire aussi : André Grjebine : « Comment sortir du tout ou rien ? »

([/idees/article/2017/03/24/europe-notre-debat-public-doit-sortir-d'une-forme-de-schizophrénie-vis-a-vis-du-grand-marché-europeen_5100072_3232.html](http://idees.lemonde.fr/idees/article/2017/03/24/europe-notre-debat-public-doit-sortir-d'une-forme-de-schizophrénie-vis-a-vis-du-grand-marché-europeen_5100072_3232.html))

Voilà soixante ans que notre pays semble avoir accepté bon gré malgré ce mouvement de libéralisation, mais à la seule condition qu'il soit accompagné de politiques compensatoires ou correctrices. Ainsi de la politique agricole commune (PAC), mise en place sous l'impulsion d'un général de Gaulle d'abord opposé à la signature du traité de Rome.

Quête constante

La quête constante d'une Europe sociale et fiscale est aussi la traduction de cette recherche permanente de compensations, de même que la promotion d'une politique industrielle à l'échelle européenne. Que de telles avancées soient souhaitables ne doit pas occulter le fait que l'Europe s'incarne d'abord dans un grand marché et que trop peu en France sont enclins à assumer cette réalité, avec ses avantages et ses inconvénients.

Tout se passe en outre en France comme si la lune européenne n'avait qu'une face sombre, puisque seules les victimes du marché européen sont au cœur de notre débat public. Ainsi de la chronique récurrente des délocalisations vers d'autres pays de l'Union, qui frappent des salariés qu'il faut massivement indemniser, former et reclasser. Ainsi de la dénonciation du détachement des travailleurs, non pas seulement pour combattre les fraudes inadmissibles auxquelles il donne lieu, mais pour en récuser le principe. Ainsi encore du pilonnage systématique des normes et standards adoptés pour permettre la libre circulation des produits (évoquer la courbure des concombres garantit un succès d'estoire, alors qu'il n'y a plus de normes européennes en la matière...).

Prospérité sans précédent

Mais quand parle-t-on des localisations massives d'investissements européens et étrangers dans notre pays, qui génèrent des centaines de milliers d'emplois et découlent directement de notre appartenance à un grand marché ? Qui pour évoquer les travailleurs détachés français dans les autres pays de l'Union et le fait qu'ils perdraient leur emploi si la directive européenne qui encadre leur activité n'était plus appliquée ? Qui pour rappeler que les normes européennes protègent la santé des consommateurs français, qu'elles permettent de protéger nombre de nos secteurs de la concurrence extra-européenne et favorisent nos exportations ?

Soixante ans après la signature du traité de Rome, il est grand temps que notre débat public sorte d'une forme de schizophrénie vis-à-vis d'un grand marché européen dont nous profitons globalement dans les faits tout en le récusant dans nos têtes.

Lire aussi : Jean-Claude Trichet : « Ce n'est pas le moment de se désunir ! »

[/idees/article/2017/03/24/europe-ce-n-est-pas-le-moment-de-se-desunir_5100100_3232.html](http://idees/article/2017/03/24/europe-ce-n-est-pas-le-moment-de-se-desunir_5100100_3232.html)

En assurant la paix, la construction d'un grand marché européen a permis une prospérité sans précédent dans l'histoire du continent. Le revenu moyen par habitant a été multiplié par plus de quatre en France et dans le reste de l'Europe depuis soixante ans. Le grand marché européen a permis de prolonger notre reconstruction économique et sociale de l'après-guerre et de compenser le choc de la décolonisation.

Une « concurrence libre et non faussée »

Ce marché représente près de deux tiers de notre commerce extérieur, des millions d'emplois, bénéficie à 350 000 travailleurs frontaliers français, facilite l'accès à des produits agricoles et manufacturiers à des prix avantageux... C'est un aiguillon utile pour notre compétitivité, et il nous sert de « camp de base » dans la mondialisation. Il est assorti de barrières tarifaires et non tarifaires protectrices vis-à-vis de nos partenaires non européens – barrières dont on ne parle que quand il serait question de les supprimer...

La « concurrence libre et non faussée » n'est certes pas l'alpha et l'oméga de l'Europe, mais c'est un levier pour obtenir des baisses de prix spectaculaires et conforter notre pouvoir d'achat – on l'a vu en matière de transports aériens ou d'abonnements téléphoniques. Le « plombier polonais » n'était pas qu'un prédateur pour nos emplois : c'était un concurrent qui aura sans doute conduit certains de nos propres artisans à réviser leurs tarifs prohibitifs...

Lire aussi : Europe : avancer ou mourir [/idees/article/2017/03/23/europe-avancer-ou-mourir_5099657_3232.html](http://idees/article/2017/03/23/europe-avancer-ou-mourir_5099657_3232.html)

Les règles de concurrence européenne n'ont pas pour unique but d'empêcher nos entreprises de fusionner ou de croître : elles traquent des abus de position dominante et des ententes illicites nouées au détriment de nos porte-monnaie ; elles encadrent des aides d'Etat tout à fait légales,

Europe : « Notre débat public doit sortir d'une forme de schizophrénie vis-à-vis du grand marché européen »

mais dont la dérive pèserait sur nos impôts ; elles permettent de lutter contre la fraude et l'optimisation fiscales, comme lorsque la Commission européenne s'attaque à des géants comme Apple.

Ces rappels non exhaustifs n'ont qu'un objectif : inciter nos compatriotes et nos responsables politiques à avoir une perception plus équilibrée du marché européen, sous bénéfice d'un réel inventaire. C'est à cette condition que nous pourrons assumer pleinement notre appartenance à l'Union et y exercer toute notre influence, à l'heure où l'Europe va peut-être devenir « plus française » en s'affirmant sur les enjeux de sécurité collective, tout en demeurant aussi « romaine », donc marchande.

Yves Bertoncini (Président du Mouvement européen-France et directeur de l'Institut Jacques Delors), Thierry Chopin (Directeur des études de la Fon...